



Municipalité de Belmont-sur-Lausanne

Procès-verbal – Extrait des décisions

Séance ordinaire du 18 décembre 2023 - N° 2023.041

1 Administration générale et sécurité publique

1.1 Municipalité

1.1.1 Procès-verbal de la séance précédente

Décision : Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023 ayant été soumis pour approbation préalable, la Municipalité prend acte qu'il a été validé par voie de circulation.

1.1.2 Délégations/représentations

1.2 Greffe municipal

1.2.1 Transports publics de la région lausannoise SA (tl) - Loi sur l'égalité pour les handicapé-e-s

Décision : de prendre acte de ce qui précède.

1.2.2 Conseil d'Etat - Pénurie d'énergie – État de situation pour l'hiver 2023-2024

Décision : de prendre acte de ce qui précède et de charger la DTSI de la gestion de ce dossier.

1.2.3 Office fédéral des transports - décision concernant l'affaire "2021/0580-03 Viaduc de Rochettaz"

Décision : de prendre acte de ce qui précède et de transmettre à la DUD pour information.

1.3 Ressources humaines

1.3.1 DJAS - Centres aérés – « X » - Engagement en qualité de Responsable des Centres aérés dès le 01.02.2024

Décision : d'accepter l'engagement de « X » aux conditions contractuelles proposées.

1.4 Domaines (Forêts et vignes)

1.4.1 Commune de Lutry - Charge de travail pour le garde forestier

Décision : de prendre acte.

1.5 Sécurité publique

1.5.1 Manifestations

1.5.1.1 Culte au vert - 23 juin 2024

- **Décision** : d'autoriser la manifestation ci-dessus, sous réserve de la procédure POCAMA.

- de charger la DUD et la DTSl de mettre en place les tentes nécessaires, selon la demande précitée, de prévoir la signalisation et le stationnement au parking du refuge des Bas-Monts.

1.5.1.2 Ciné-Club de Belmont - projections - autorisation manifestation

- **Décision** : d'autoriser les manifestations présentées ci-dessus (sous réserve de la procédure POCAMA).
- de charger la DTSl de faire le nécessaire pour le stationnement précité.

1.6 Communication

1.7 Naturalisations

1.7.1 Naturalisation - Préavis municipal

Décision : de préavis favorablement sur ce dossier d'enquête.

1.7.2 Naturalisation - Octroi de bourgeoisie

Décision : d'octroyer la Bourgeoisie de Belmont-sur-Lausanne.

1.8 Conseil communal

1.8.1 Préavis 03/2024 - PACom

Décision : de valider le préavis, avec les corrections faites séance tenante.

2 Finances, mobilité et informatique

2.1 Finances

2.2 Mobilité

2.3 Informatique

3 Jeunesse et affaires sociales

3.1 UAPE

3.1.1 Directives communales - UAPE et réfectoire scolaire

Décision : d'abroger au 1er janvier 2024 toutes les dispositions relatives à l'UAPE, en particulier les articles 11, ainsi que 13 à 21.

de charger la DJAS de proposer à la Municipalité une nouvelle directive pour la prochaine rentrée scolaire.

3.2 Moussaillons

3.3 Ecoles

3.4 Services sociaux

3.5 Sociétés locales

3.6 Culture/Sports/Loisirs

3.7 Paroisses

3.8 Dons

3.8.1 Directives d'attribution des dons et subventions - modifications

Décision : d'accepter les modifications précitées et de valider les directives mises en annexe.

3.8.2 Pro Familia Vaud - Demande de soutien

Décision : de devenir membre et de verser un montant de CHF 120.-.

3.8.3 Campagna - Demande de soutien

Décision : de refuser.

3.8.4 Aide suisse à la jeunesse et aux familles (ASJF) - Demande de soutien

Décision : de refuser.

3.8.5 Fondation Montétan - Demande de soutien

Décision : de refuser.

3.8.6 Caritas Jeunesse - demande de soutien

Décision : de verser CHF 100.-.

4 Urbanisme et domaines

4.1 Urbanisme

4.1.1 Aménagement du territoire

4.1.2 Police des constructions

4.1.2.1 Parcelle 157 – transformations – délivrance d'un permis de construire

Décision : de délivrer le permis de construire pour la pose d'une isolation périphérique, la modification d'un pan de toiture, la modification de deux ouvertures et la création d'un balcon, ainsi que la mise en conformité d'une pergola existante.

4.1.3 Arbres (Abattage - Elagage)

4.2 Bâtiments communaux et conciergerie

4.2.1 Domaines & terrains

4.2.2 Bâtiments

4.2.2.1 Arnier 80 - Local future chaufferie CAD - Détermination Loyer

Décision : de renouveler le bail aux mêmes conditions que le précédent, en reprenant les conditions d'indexations selon le point 4 de celui-ci et selon les montants annuels ci-dessous :

- « X »

de charger la DUD de la suite à donner au projet et « X ».

de charger Mme Nathalie Greiner d'informer « X » en amont.